

## § 6. — MUSCLES MOTEURS DE L'AILE DU NEZ.

Ces muscles se divisent en ceux qui sont communs à la lèvre supérieure et à l'aile du nez, et ceux qui sont propres à cette aile. — Les premiers, au nombre de deux, jouent le rôle de muscles élévateurs, et se distinguent, d'après leur situation, en élévateur commun superficiel et élévateur commun profond. — Les seconds, au nombre de trois, sont : d'une part, le dilatateur de l'entrée des fosses nasales, de l'autre le transverse et le myrtiforme, qui président au resserrement de cet orifice.

*Préparation.* — Il convient d'étudier d'abord les muscles élévateurs, plus superficiellement situés. On s'occupera ensuite du transverse, du dilatateur et du myrtiforme. Le procédé suivant permettra de les découvrir dans cet ordre : 1° faire une incision verticale dans l'angle qui sépare le nez de la joue, puis soulever le bord externe de cette incision et détacher les téguments de dedans en dehors pour mettre à nu les deux élévateurs communs; 2° faire tomber sur le bord interne une incision qui suivra le sillon de l'aile du nez; en disséquant les deux bords de celle-ci, on apercevra le muscle transverse; 3° pratiquer sur le bord inférieur de l'aile du nez une troisième incision intéressant toute son étendue, et enlever de bas en haut les téguments de cette aile en usant des plus grands ménagements, afin de ne pas emporter le muscle dilatateur qui leur adhère de la manière la plus intime; 4° après avoir étudié les élévateurs communs, les diviser sur leur partie moyenne, diviser également la lèvre supérieure au niveau de l'élévateur commun profond, et préparer le muscle myrtiforme, ainsi que l'extrémité inférieure du muscle transverse.

## I. — Muscle élévateur commun superficiel.

Ce muscle, situé dans l'angle naso-génien, s'étend de l'apophyse montante du maxillaire vers l'extrémité postérieure de l'aile du nez et la partie correspondante de la lèvre. Il est allongé, étroit supérieurement, plus large et mince inférieurement.

*Insertions.* — Par son extrémité fixe ou supérieure, l'élévateur commun superficiel s'attache à la face externe de la branche montante du maxillaire, à l'aide de courtes fibres aponévrotiques, qui croisent le tendon de l'orbiculaire des paupières et qui recouvrent son tiers externe. — De l'apophyse montante, le muscle se porte en bas et un peu en dehors en s'élargissant. Parvenu au niveau du sillon qui limite en arrière l'aile du nez, il s'insère à l'extrémité postérieure de cette aile par ses fibres les plus internes; puis, continuant à descendre en s'amincissant de plus en plus, il se fixe aux téguments de la lèvre supérieure par ses fibres externes. Ce mode de terminaison a fait considérer son extrémité inférieure comme composée de deux faisceaux, l'un interne ou nasal, plus considérable, l'autre externe ou labial. Mais aucune

ligne de démarcation ne les sépare; l'interne est plus épais et plus rouge.

*Rapports.* — L'élévateur commun superficiel est recouvert sur toute sa longueur par la peau qui lui adhère d'autant plus qu'elle répond à une partie plus déclive du muscle. — Sa face postérieure recouvre l'apophyse montante du maxillaire, le muscle innominé, l'extrémité externe du transverse, et l'élévateur commun profond dont elle croise obliquement la direction.

*Action.* — L'élévateur commun superficiel a pour usage d'attirer directement en haut l'extrémité postérieure de l'aile du nez et la partie correspondante de la lèvre. Mais son action est rarement isolée; elle se combine presque toujours avec celle de l'élévateur commun profond.

## II. — Muscle élévateur commun profond.

Beaucoup plus volumineux que le précédent, au-dessous et en dehors duquel il est situé; aplati, mince, quadrilatère.

*Insertions.* — L'élévateur commun profond s'attache en haut au-dessus du trou sous-orbitaire, par de courtes fibres aponévrotiques, disposées sur une ligne horizontale de 18 à 20 millimètres de longueur. De cette ligne également distante du trou sous-orbitaire et du rebord de l'orbite, le muscle se dirige en bas et un peu en dedans pour s'insérer, par ses fibres internes, à toute la hauteur du bord postérieur de l'aile du nez, et par ses fibres externes plus nombreuses aux téguments de la lèvre supérieure. Il offre donc inférieurement une double attache, qui atteste une double destination, d'où il suit que le nom d'élévateur propre de la lèvre supérieure, sous lequel il a été décrit par tous les auteurs, ne saurait lui convenir; celui d'élévateur commun profond lui est au contraire parfaitement applicable.

*Rapports.* — Ce muscle est recouvert, en haut par l'orbiculaire des paupières, en bas et en dedans par l'élévateur commun superficiel, et dans le reste de son étendue par la peau. Il recouvre le muscle canin, qui déborde son bord externe; le muscle tenseur de la muqueuse buccale, qui croise son bord interne; et la partie supérieure du myrtiforme, qui répond à son angle antéro-inférieur. Dans leur moitié supérieure, les deux élévateurs communs sont situés sur le même plan, l'un en dedans, l'autre en dehors; inférieurement ils se superposent en se croisant à angle aigu.

*Action.* — L'élévateur commun profond élève simultanément la lèvre supérieure et l'aile du nez; en élevant celle-ci, il l'attire un peu en dehors et en arrière. Duchenne (de Boulogne) a constaté que ce muscle concourt, avec l'élévateur commun superficiel et le petit zygomatique, à l'expression de toutes les émotions tristes.

## III. — Muscle dilatateur des narines.

C'est le plus petit, le plus pâle, le plus adhérent des muscles de la face. C'est aussi celui dont l'étude présente le plus de difficulté. On le rencontre constamment, mais parfois si peu développé, qu'on ne peut constater son existence qu'au microscope. Il est situé dans l'épaisseur des ailes du nez, dont il occupe la moitié ou les deux tiers postérieurs. Sa figure est triangulaire.

*Insertions.* — Ce muscle prend son insertion fixe sur les téguments qui recouvrent le sillon creusé entre l'aile du nez et la joue. Les fibres

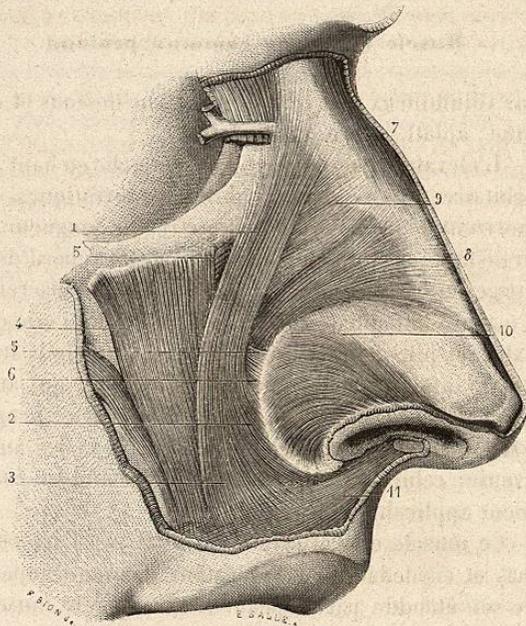


FIG. 290. — Muscles moteurs de l'aile du nez (couche superficielle).

1. Élévateur commun superficiel de l'aile du nez et de la lèvre supérieure. — 2. Fibres nasales de ce muscle. — 3. Ses fibres labiales. — 4. Élévateur commun profond. — 5, 5. Bord antérieur ou concave de ce muscle. — 6. Fibres par lesquelles ce même muscle s'insère à la partie postérieure de l'aile du nez. — 7. Muscle pyramidal. — 8. Muscle transverse ou triangulaire, s'insérant en avant à une aponévrose qui lui est commune avec le pyramidal, et s'engageant en arrière sous le muscle élévateur commun profond. — 9. Muscle innommé dont les fibres s'étendent en bas jusqu'à la muqueuse gingivale. — 10. Muscle dilatateur de la narine, s'attachant en avant et en bas aux téguments du bord externe de l'entrée des fosses nasales, et en arrière aux téguments du bord postérieur de l'aile du nez. — 11. Faisceau accessoire superficiel du demi-orbitaire supérieur des lèvres, naissant des téguments de la sous-cloison et se confondant en dehors avec le faisceau principal.

nées de la partie inférieure de ce sillon sont curvilignes et ascendantes : celles qui partent de sa partie moyenne, beaucoup plus nombreuses, suivent une direction horizontale ; les plus élevées descendent obliquement. De la juxtaposition de toutes ces fibres résulte un petit faisceau triangulaire, dont la pointe se dirige en avant et dont le bord inférieur s'attache sur les téguments du bord correspondant de l'aile du nez. C'est au niveau de ce bord que le muscle devient le plus apparent. A mesure qu'on s'en éloigne pour se rapprocher du sillon qui circonscrit l'aile du nez, il se montre de plus en plus pâle et semble même alors disparaître chez un très grand nombre d'individus où il ne se révèle bien nettement qu'à l'examen microscopique.

*Rapports.* — Par sa face externe, le dilatateur des narines est en rapport avec la peau à laquelle il adhère d'une manière si intime, qu'il

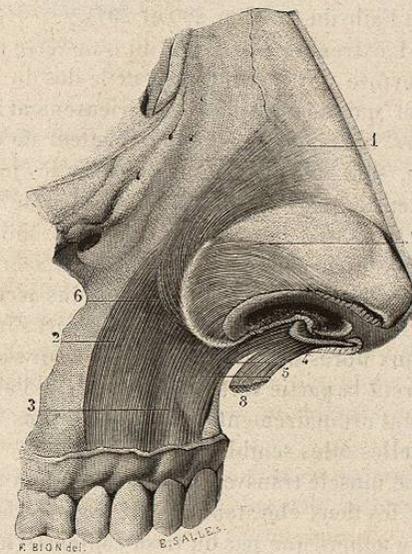


FIG. 291. — Muscles moteurs de l'aile du nez (couche profonde).

1. Muscle transverse ou triangulaire du nez, dont la base s'insère à une aponévrose qui lui est commune avec celui du côté opposé, et dont le sommet, dirigé en arrière et en bas, s'attache par le plus grand nombre de ses fibres au bord postérieur de l'aile du nez. — 2. Fibres par lesquelles le myrtiforme semble quelquefois se continuer avec le triangulaire. — 3. Muscle myrtiforme dont l'extrémité inférieure s'insère, non à la fossette de ce nom, mais à la saillie qui surmonte la dent canine. — 4. Fibres antérieures de ce muscle allant se fixer à la branche interne du cartilage de l'aile du nez. — 5. Ses fibres moyennes se rendant à la partie inférieure de l'aile du nez. — 6. Ses fibres postérieures, plus nombreuses, qui vont se fixer à la partie correspondante de cette aile, en croisant les fibres du triangulaire. — 7. Muscle dilatateur des narines. — 8. Faisceau accessoire superficiel du demi-orbitaire supérieur des lèvres.

paraît s'identifier avec elle. Sa face interne répond à la peau du vestibule des fosses nasales dans ses deux tiers inférieurs; et plus haut à la face externe du cartilage de l'aile du nez.

*Action.* — Les dilatateurs ont pour usage d'écarter les ailes du nez de la sous-cloison, et d'élargir ainsi l'entrée des fosses nasales. Mais ils ne leur impriment pas un simple mouvement de diduction ou d'écartement; ils leur communiquent aussi un mouvement de bascule en vertu duquel celles-ci se renversent en haut.

#### IV. — Transverse ou triangulaire du nez.

Ce muscle est situé au-dessus du sillon de l'aile du nez. Large et mince à son origine, plus étroit, plus épais et plus apparent en arrière, il revêt la figure d'un triangle dont la base se dirige en avant, et dont le sommet contourne l'aile du nez (fig. 290 et 291).

*Insertions.* — L'extrémité antérieure du transverse est constituée par une mince aponévrosé qui se continue sur le dos du nez avec celle du muscle opposé, et qui donne attache supérieurement à quelques fibres du pyramidal. Les fibres nées de toute la hauteur de cette aponévrose, étant très étalées, sont d'abord peu manifestes: les inférieures se portent horizontalement en arrière en suivant le sillon de l'aile du nez; les autres descendent dans une direction d'autant plus oblique qu'elles sont plus élevées. En se dirigeant en arrière, toutes se rapprochent pour former un faisceau de plus en plus étroit et plus accusé, qui s'engage sous le bord interne des deux éleveurs. La plupart s'infléchissent alors et s'entremêlent aux fibres de ces muscles pour venir s'attacher aux téguments qui recouvrent la partie verticale du sillon de l'aile du nez. Quelques-unes se mêlent ordinairement aux fibres les plus élevées du myrtiforme, avec lesquelles elles semblent se continuer.

*Rapports.* — Le muscle transverse est recouvert en avant par la peau et en arrière par les deux éleveurs. — Il recouvre le cartilage latéral du nez, auquel il n'adhère que par un tissu conjonctif lâche, en sorte que l'aponévrose, commune aux deux muscles, peut glisser sur le bord antérieur de celui-ci dans le sens transversal. En bas il s'applique par sa face interne sur le cartilage de l'aile du nez et la couche fibreuse qui le surmonte.

*Action.* — Le mode d'action du transverse a été parfaitement défini par Albinus, qui l'expose ainsi: « Ce muscle plisse la peau en travers et déprime l'aile du nez. Mais pour produire cet effet, il est nécessaire que l'aile du nez soit préalablement fixée par son abaisseur. La dépression devient surtout très sensible lorsque les deux transverseurs ou déprimeurs agissent en même temps que les abaisseurs. Il importe de noter, du reste, que le déprimeur présente avec l'abaisseur de telles

connexions, que la nature semble les avoir disposés et unis l'un à l'autre comme pour les ramener à l'unité, *ut efficiat unum pene ex duobus illis* (1). »

Ainsi Albinus admet: 1° que le transverse déprime l'aile du nez; 2° que son action coïncide avec celle du myrtiforme. Avant d'avoir pris connaissance des lignes qui précèdent, j'étais arrivé à la même conclusion. Une expérience très simple m'avait démontré cette simultanéité d'action. Appliquez la pulpe de l'un des doigts de la main gauche sur le transverse et la pulpe de l'un des doigts de la main droite sur le myrtiforme, puis soulevez et déprimez tour à tour, par le jeu des muscles, l'aile correspondante du nez; au moment où elle se déprime, on constate très bien que les deux muscles se contractent à la fois. Mêlés et presque confondus au niveau de leur insertion à l'aile du nez, ceux-ci n'en forment pour ainsi dire qu'un seul, constituant, pour l'orifice nasal, un sphincter demi-circulaire.

#### V. — Myrtiforme.

Situé au-dessous de l'aile du nez, entre le bord alvéolaire et la muqueuse buccale qui le recouvre en partie; verticalement dirigé; mince, aplati, quadrilatère.

*Insertions.* — Le myrtiforme s'attache inférieurement, non à la fossette qui surmonte les incisives, mais à une saillie du bord alvéolaire qui correspond à l'incisive latérale, à la canine, et à la première petite molaire; il prend en outre quelques insertions sur la partie correspondante de la muqueuse gingivale. Né de cette double origine, le muscle monte en s'élargissant vers la base du nez. Ses fibres peuvent être divisées d'après leur direction en internes ou obliques, moyennes ou verticales, et externes ou demi-circulaires.

Les fibres internes se portent en haut et en dedans pour aller s'attacher à l'extrémité postérieure de la branche interne du cartilage de l'aile du nez et aux téguments qui la recouvrent.

Les fibres moyennes s'attachent à tout l'espace compris entre la sous-cloison et la partie postérieure de l'aile du nez.

Les fibres externes, d'autant plus longues qu'elles sont plus éloignées du plan médian, s'insèrent à toute la hauteur de l'extrémité postérieure de l'aile du nez, en décrivant une courbe à concavité antérieure. Elles s'entre-croisent au niveau de leur insertion avec celles du transverse. Les plus élevées semblent même se continuer avec ces dernières, de telle sorte que les deux muscles forment autour de l'entrée des fosses nasales un demi-sphincter.

(1) Albinus, *Hist. muscul.*, 1734, p. 150.

*Rapports.* — Le myrtiliforme est recouvert par la muqueuse buccale, l'orbiculaire des lèvres et les deux élévateurs communs. Il recouvre la partie antérieure du bord alvéolaire.

*Action.* — Ce muscle a pour destination d'abaisser l'aile du nez. En même temps qu'il l'attire en bas, il rapproche son extrémité postérieure de la sous-cloison, et rétrécit par conséquent l'entrée des fosses nasales. Son action, ainsi que nous l'avons vu, est toujours associée à celle du transverse : disposés sur une ligne demi-circulaire et se contractant simultanément, les deux muscles jouent le rôle d'un constricteur. En opposition avec ce constricteur, on trouve le dilatateur ; mais celui-ci n'intervient que dans certaines conditions, dans l'action de flairer, dans les accès de suffocation, dans l'expression de certaines passions par exemple. Le plus communément, lorsque le sphincter se relâche, le vestibule des fosses nasales reprend ses dimensions premières, en vertu de la seule élasticité de ses parois.

En terminant l'étude des muscles situés sur les parties latérales du nez, je dois mentionner encore un faisceau musculaire qui est sous-jacent à l'élévateur commun superficiel, et plus bas à l'élévateur commun profond. Ce muscle avait fort embarrassé Albinus, qui en parle dans les termes suivants : « J'ai vu un certain muscle rectiligne et obliquement descendant qui adhère sur toute sa longueur à l'os maxillaire, et qui ne s'insère à aucune partie molle qu'il puisse mouvoir ; ce muscle ne semble donc avoir aucun usage. » Si étrange que semble cette conclusion, elle m'avait d'abord paru exacte. Plus tard, cependant, j'ai pu constater que ce muscle descend jusqu'à la muqueuse gingivale à laquelle il adhère, et j'ai dû penser alors qu'il avait pour usage de soutenir et de tendre en quelque sorte le repli que forme la muqueuse buccale en passant de la lèvre supérieure sur l'arcade alvéolaire. On pourrait donc l'appeler *muscle tenseur de la muqueuse alvéolo-labiale*. Il est constant, mais très variable dans ses dimensions.

#### § 7. — MUSCLES QUI S'ATTACHENT A LA PEAU DES LÈVRES.

Indépendamment des deux élévateurs communs qui s'insèrent l'un et l'autre, en partie, aux téguments de la lèvre supérieure, il existe six autres muscles qui s'attachent par leur extrémité mobile à la peau des lèvres ; ce sont, en procédant de haut en bas : le *grand* et le *petit zygomatiques*, le *canin*, le *risorius* de Santorini, le *triangulaire* des lèvres et le *carré du menton*. Chacun de ceux-ci étant pair et semblablement disposé à droite et à gauche, on voit que le plan musculaire superficiel ou sous-cutané des lèvres comprend seize muscles qui, de l'orifice buccal, rayonnent dans toutes les directions (fig. 284).

*Préparation.* — On utilise pour cette préparation celle qui aura servi pour l'étude des deux élévateurs communs. Ceux-ci étant mis à nu, il suffit de poursuivre la dissection de dedans en dehors et de haut en bas. Les six autres muscles sous-cutanés des lèvres seront ainsi successivement découverts.

#### I. — Muscle grand zygomatique.

Situé dans l'épaisseur de la partie centrale de la joue ; obliquement dirigé de l'angle postérieur de l'os malaire vers la commissure des lèvres ; allongé, aplati, très étroit (fig. 284).

*Insertions.* — Le grand zygomatique s'attache en haut sur la face externe de l'angle postérieur du malaire par de courtes fibres aponévrotiques. De cet angle il se porte en bas et en avant, traverse une couche adipeuse qui l'entoure de tous côtés, et vient se terminer au niveau de la commissure des lèvres où ses fibres se mêlent à celles du petit zygomatique et du muscle canin, et semblent se continuer pour la plupart avec celles du triangulaire des lèvres. Mais en réalité elles se partagent en deux ordres, les unes superficielles, les autres profondes. Les premières, en général plus nombreuses, vont s'insérer aux téguments qui recouvrent la commissure. Les secondes se joignent à celles du buccinateur et s'attachent comme ces dernières à la muqueuse buccale.

*Rapports.* — Ce muscle est recouvert supérieurement par l'orbiculaire des paupières, et dans le reste de son étendue par la peau, dont le sépare une couche adipeuse plus ou moins épaisse. Il recouvre l'angle postérieur du malaire, l'angle antérieur et supérieur du masséter, la veine faciale et le buccinateur.

*Action.* — Le grand zygomatique attire la commissure des lèvres en haut et en dehors ; sous l'influence de ses contractions, le sillon nasolabial, dont l'extrémité inférieure se relève, décrit une courbe à convexité inférieure. Ce muscle est celui qui prend la plus grande part à l'expression de la gaieté : « C'est le seul, selon Duchenne (de Boulogne), qui exprime complètement la joie, à tous les degrés et dans toutes ses nuances, depuis le simple sourire jusqu'au rire le plus fou. »

#### II. — Muscle petit zygomatique.

Le petit zygomatique se porte à la manière d'une diagonale, de la partie supérieure du grand zygomatique à la partie inférieure de l'élévateur commun profond, auquel il se réunit le plus ordinairement. Son existence n'est pas constante (fig. 284).

*Insertions.* — Ce muscle naît en général par deux faisceaux. Son faisceau principal s'attache à la partie inférieure du malaire par de courtes fibres aponévrotiques. Son faisceau accessoire, quelquefois égal,